Société d'Agriculture du Comté de Beauce.—A une assemblée générale des membres de la Société d'Agriculture du comté de Beauce, tenue le 30 décembre dernier, les messieurs suivants ont été élus officiers et directeurs pour l'année 1873, savoir:

Président, G. B. Lafleur, écr. M. D.; Vice président, Michael Cahill, écr.; Secrétaire-trésorier, Z. Vézina, écr.—Directeurs: MM. André Lacroix, George Lessard, Cyrille Vallée, Vital Poirrier, Joseph Fortin, James Ray, Louis Turgeon, Hypolite Boutin, Léger Pepin, Romain Dallaire, Louis Paradis et Thomas Lessard; Auditeurs, G. O. Taschereau et P. Belanger, écrs.

RECETTES

L'odeur de la transpiration

L'odeur de la transpiration, est souvent très-désagréable, surtout chez les gens de travail.

On nous indique le procédé suivant comme très-propre à faire disparaître cette odeur.

On se procure chez un pharmacien *de l'esprit d'ammoniaque aromatisé*, dans un flacon bouché à l'émeri, et on en mêle dans la proportion de deux cuillerées à café à l'eau dont on se sert pour se laver le visage, les bras et les mains.

Ce lavage rafraîchit la peau et l'odeur désagréable disparaît entièrement.

Conservation des fromages

Les fromages gras et demi-gras doivent être renfermés dans un endroit frais et peu éclairé, pour que les mouches et autres insectes n'y pénètrent point. Les fromages maigres durs et demi-durs, au contraire, doivent être conservés dans un magasin spécial, bien aéré, où règne une température modérée.

Si l'on aperçoit que les fromages gras ou demi-gras commencent à se gâter, on pratique au milieu du trou dans lequel on introduit de la craie pulvérisée et bien sèche, absorbe l'humidité, cause de la fermentation putride; on arrête ainsi leur décomposition. Pourtant, il faudra se hâter de les livrer immédiatement à la consommation.

Pour garantir les fromages du contact des mouches et éviter les ravages des vers, les os de boucherie calcinés au feu et réduits en poudre sont d'un effet certain. Les fromages sont saupoudrés de cette poudre calcaire inoffensive; il vaut mieux y plonger entièrement les fromages, placés dans une caisse de bois sans couvercle: les mouches ne pourront les atteindre et y déposer leurs œufs qui engendrent les vers. Le poussier de charbon de bois est aussi un excellent préservatif pour la conservation des fromages. Mais comme l'action desséchante du charbon est très-énergique, on fera tremper les fromages ainsi conservés, avant de les manger, dans du vin blanc ou dans du vinaigre blanc, très-affaibli, ce qui en ramollit la pâte et lui communique une meilleure saveur. Les vieux fromages dont la croûte est dure, bien qu'ils n'aient pas été conservés dans la poudre charbonneuse, peuvent aussi être trempés dans le vin blanc, qui les améliore sensiblement. Lorsque les mites apparaissent sur les fromages, on applique sur la partie qu'elles ont envahie de l'huile ou de la cendre de bois de chêne; elles meurent immédiatement.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 27 décembre, 1872.

L'escompte autorisé sur les envois américains, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

☞ L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

HOPITAL DU SACRE CŒUR DE JESUS

GRANDE ŒUVRE DE CHARITÉ

LOTTERIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la Construction de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS

I. GAIN OFFERT.

	Valeur des lots
1 Lot, 2 bons chevaux pour lesquels il est offert	$400
2 Montres d'or, $60, $40	100
1 Cornet à piston, monté en argent	50
2 Chaises, brodées en laine	55
2 Tableaux:—Sacre-Cœur de Jésus et de Marie	25
1 Service à déjeuner, en argent	25
1 Magnifique Prie Dieu	36

En tout 1000 lots dont plusieurs d'une grande valeur.

Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II. VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 30 sous.

Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir:

1o. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour $3.
2o. 3 billets pour 24; do 27 billets pour $6.

Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyées au soussigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.

Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez MM. les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de Mai.

III. TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de Juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage:

1o. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposés dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2o. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3o. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire du billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4o. Tous les lots devront être réclamés dans le cours de l'année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré Cœur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre,
Hôpital-Général, Québec.

Québec 27 décembre 1872.